



Mention Complémentaire  
Niveau IV

**TECHNICIEN EN  
RÉSEAUX ELECTRIQUES**

# Définition du métier

Le technicien en réseaux électriques est un professionnel de la construction de réseaux électriques de distribution (réseaux aériens, souterrains et d'éclairage public).



# Les principales activités du métier

- effectuer les travaux de préparation de chantier,
- réaliser des travaux de pose et de dépose,
- armer des supports,
- dérouler, régler, ancrer des câbles,
- connecter les câbles entre eux ou aux différents appareils (transformateurs, sectionneurs, etc.),
- réaliser des raccordements,
- participer à la mise en service une installation,
- réaliser des opérations de dépannage,





# Quelques activités en aérien





# Les TST en souterrain



# Intégrer le marché du travail

- **Les débouchés :**

Les entreprises privées offrent l'essentiel des débouchés. 1100 entreprises privées, 85000 emplois potentiels



- **Évolution de carrière possible :**

Bien qu'exécutant, le monteur-électricien peut devenir, avec de l'expérience, chef d'équipe puis chef de chantier.





# La formation au L.PO Hanzelet

- Formation en apprentissage
- Nombre de places limitées
- Pré sélection sur dossier (à retirer sur le site internet du lycée)
- Sélection mi mai, sur entretien avec les industriels avec visite de la plateforme de formation







# En résumé

- Niveau d'accès : bac Pro 0ELEC, bac PRO MEI
- Salaire débutant : 1426 €
- Statut(s) : Statut salarié
- Synonymes : Monteur(euse) de réseaux électriques, Monteur(euse)-électricien(ne) en réseaux de distribution
- Métiers Associés : Monteur de caténaires
- Secteur(s) professionnel(s) : Energies et extraction
- Centre(s) d'intérêt : J'aime bouger,
- J'aimerais travailler dehors quelque soit la météo, Je veux travailler de mes mains, réparer, bricoler, j'adore ça